



Erreur d'un vendeur sur la facture d'un véhicule

Par **marie**, le **04/11/2010** à **15:38**

Bonjour,

j'ai acheté en août une voiture chez un concessionnaire, la facture mentionne la soustraction de 700 euros de prime de reprise d'une voiture, or précisant bien au vendeur qu'il n'y avait pas de véhicule à reprendre, il a maintenu cette soustraction.

or deux mois plus tard, le concessionnaire me réclame les 700 euros.

suis-je obligée de payer alors que l'erreur (sur le contrat et la facture) incombe au vendeur, sachant que l'erreur a été découverte deux mois plus tard??

merci de me répondre